





CATHERINE DOUCHY
 Kinesiologie adulte et enfant
 Kinesiologie pour animaux
 Thérapie transgénérationnelle
 Constellation systémique
 familiale (hellinger)

GSM 0486 15 15 27
 catherinedouchy@hotmail.com
 catherine-douchy-kinesiologue.be
 Catherine Douchy Kinesiologie
 Consultations sur Modave - 2 Rue de Survilliers

Ets Dechamps et Fils

ELECTRO - TV - HI-FI - VIDEO
 MATERIEL ELECTRIQUE

Plus de 10.000 appareils en stock !
 Liste de mariage - Dépannage assuré par la maison



Rue de Dinant, 22 - 4550 NANDRIN - Tél. : 085 51 11 79

Ouvert tous les jours de 9 à 12h et de 13h30 à 18h00

Fermé le mardi et le dimanche

www.dechampssetfils.be



Garage Graindorge
 Vente de véhicules neufs et d'occasions
 Entretien - réparations, pneus toutes marques
 indépendant (VW - Audi - Seat - Skoda)
 Route du Val n°5, Clavier
 085 84 69 45 - 0475 69 53 56



Contactez
 nous!

LE SPÉCIALISTE EN
 BOISSONS
 DE VOTRE RÉGION

- DRIVE-IN BOISSONS
- LIVRAISON
- LOCATION DE MATÉRIEL

086/34.55.52 - car-drink-clavier.be
 Carrefour Devillers, 6 - CLAVIER



0497 29 30 44
Fleurs d'Ô
 VOTRE FLEURISTE. PASSIONNÉMENT
 Décorations - Bijoux - Bougies artisanales
 Rue de la Gendarmerie, 36 • 4560 CLAVIER-STATION

Tapissage Peintures intérieures et extérieures Mortex



WM Peintures
 William Malherbe

f WM Peintures 0471 65 46 00 williammlhb@gmail.com wm_peintures

Chères Claviéroises, chers Claviérois,

À l'occasion de la Fête nationale du 21 juillet 2026, j'ai souhaité rappeler combien le dialogue, le respect et l'engagement de chacun sont essentiels à la vitalité de notre démocratie locale. Retrouvez ci-après l'intégralité de cette intervention.

SOMMAIRE

Vie communale 4

Sport 6

POLLEC 8

Environnement 9

Tourisme, culture, patrimoine 10

Bibliothèque 11

ZPC Odroz 12

Travaux 13

Du côté des seniors 13

Et pour nos jeunes 14

Etat Civil 15

DISCOURS DU BOURGMESTRE POUR LA FÊTE NATIONALE

Mesdames et Messieurs,

Chères Claviéroises, Chers Claviérois,

Bonjour à toutes et à tous.

Il est de tradition de nous retrouver devant ce monument, face à notre administration communale, à l'occasion de notre fête nationale. C'est toujours un moment particulier, un moment de rassemblement, un moment où nous prenons le temps de réfléchir ensemble à ce qui nous unit. Notre beau pays, si spécifique sur le plan institutionnel, fête aujourd'hui ses 196 ans d'existence. En près de deux siècles, il a profondément évolué. Au fil des réformes de l'État, nous sommes passés d'un système plus centralisé à une organisation fédérale où les Régions exercent des compétences toujours plus importantes. Aujourd'hui se pose la question du maintien ou non des Provinces et, demain sans doute, celle de l'avenir de nos Communes.

Cette réflexion ne doit pas être taboue. Les Régions manquent de moyens financiers. Les Communes doivent assumer des missions toujours plus nombreuses, plus techniques et plus complexes. Le métier d'agent communal devient de plus en plus spécialisé. Il faut s'adapter aux nouvelles technologies, aux nouvelles réglementations et aux attentes légitimes des citoyens.

Une Commune comme Clavier n'a pas les moyens d'engager, à elle seule, un expert dans chaque domaine : juridique, ressources humaines, environnement, urbanisme, développement territorial ou encore numérique. Pourtant, les besoins existent.

C'est pourquoi je pense que le moment est venu de nous asseoir autour d'une table avec nos Communes voisines et amies afin de réfléchir sereinement aux collaborations futures qui pourraient être développées. Non pas dans la perspective d'une fusion forcée ou précipitée, mais dans celle d'un dialogue ouvert, honnête et constructif sur les avantages et les inconvénients que de telles évolutions pourraient apporter.

Il n'y a aujourd'hui aucune urgence particulière sur cette question. Mais le sens de l'histoire nous invite progressivement à mener cette réflexion.

Notre pays compte désormais 196 années d'existence et nous pouvons également constater la chance que nous avons de vivre en paix depuis près de la moitié de cette période. Après la Seconde Guerre mondiale, les dirigeants européens ont compris que la coopération était préférable à l'affrontement. Ils ont construit des institutions et des alliances visant à garantir la paix et la sécurité de nos populations.

Derrière ces démarches se trouvait une idée simple qui est aussi notre devise nationale :

« L'union fait la force. »

À plusieurs, nous sommes plus forts qu'isolés. Cette devise s'applique aux États, aux Communes, aux entreprises, aux associations et même aux familles.

Ces dernières semaines, nous avons vécu de belles émotions sportives lors de la Coupe du Monde de football. Les Diables Rouges ont une nouvelle fois réussi à fédérer les Belges. La retransmission des rencontres au hall sportif a connu un beau succès. Des familles, des amis, des voisins se sont retrouvés pour partager ensemble ces moments de joie, de suspense et parfois d'inquiétude.

Mais si cette équipe a réussi son parcours, ce n'est pas uniquement grâce à la qualité de ses joueurs.

Il n'y a aucune réussite collective sans un ingrédient fondamental : le respect de l'autre. Une équipe ne gagne pas uniquement grâce à ses talents. Elle gagne parce que chacun accepte son rôle, respecte celui des autres et assume ses responsabilités.

Le meilleur attaquant ne peut rien sans celui qui récupère le ballon. Le remplaçant qui entre en jeu doit être prêt au bon moment. Le sélectionneur doit prendre ses décisions dans l'intérêt du groupe.

La réussite des Diables Rouges nous rappelle une vérité simple : le collectif est toujours la somme des responsabilités individuelles.

Chacun compte. Chacun a un rôle à jouer. Chacun contribue à la victoire ou à l'échec.

L'union fait la force, oui. Mais uniquement lorsque chacun prend sa part de responsabilité.

Pour le passionné de football que je suis, cette aventure a été belle. Elle nous a fait vibrer. Elle nous a fait du bien.

Mais à côté de cette belle fête populaire, je me questionne parfois sur notre capacité à bien vivre ensemble.

Sur Clavier, ces derniers mois, j'ai parfois eu l'impression que nous perdions cette aptitude à accepter que d'autres puissent penser différemment. Cette capacité à se dire :

« Ce n'est pas ce que j'aurais choisi, ce n'est pas ce que j'aurais fait, mais je peux comprendre et vivre avec cette décision. »

Ce bulletin a été réalisé avec la collaboration du Collège et des différents services.

Vie Communale

Pourtant, vivre ensemble ne signifie pas être toujours d'accord. Une démocratie ne repose pas sur l'unanimité. Elle repose sur le respect mutuel. Elle repose sur la capacité de débattre sans se déchirer, de défendre ses convictions sans mépriser celles des autres. Et ce respect ne dépend pas uniquement des institutions ou des élus. Il dépend d'abord de chacun d'entre nous.

Le meurtre survenu sur notre commune au mois de mars m'a profondément bouleversé.

Bien sûr par la gravité de l'acte lui-même. Mais également par certaines réactions qu'il a suscitées : des jugements hâtifs, des amalgames, des peurs parfois entretenues au lieu d'être apaisées.

Ces événements nous rappellent que la paix n'est jamais définitivement acquise.

La paix ne se limite pas à l'absence de guerre ou de violence. Elle se construit chaque jour dans nos paroles, dans nos comportements, dans notre manière de considérer celles et ceux qui nous entourent.

En mai dernier, nous avons inauguré près des terrains de pétanque du hall sportif un monument pour la paix. Ce monument n'est pas seulement tourné vers le passé. Il est également un appel à la responsabilité pour l'avenir.

Il nous rappelle que chacun d'entre nous est gardien d'une part de cette paix.

Ce vivre-ensemble doit être entretenu quotidiennement et cela passe d'abord par le dialogue.

Nous vivons actuellement une période où plusieurs demandes de construction de bâtiments d'élevage de volailles sont analysées sur notre territoire. Je suis parfois frappé par le manque de dialogue entre certains porteurs de projets et les habitants qui s'y opposent.

Je suis également frappé par la facilité avec laquelle nous exprimons aujourd'hui notre mécontentement, alors qu'il devient parfois plus difficile d'aller discuter directement avec la personne concernée.

Lorsqu'un projet suscite des interrogations, le premier réflexe devrait être de s'informer, de consulter le dossier, de rencontrer le porteur du projet et de chercher à comprendre avant de juger.

Bien entendu, chacun a le droit de s'opposer à un projet. C'est même un droit démocratique fondamental. Mais nous avons aussi le devoir de le faire avec honnêteté, avec respect et sur la base de faits.

Il en va de même pour le débat sur l'éolien, pour les questions de voisinage, ou pour bien d'autres sujets qui animent la vie communale.

Je rencontre régulièrement des citoyens qui me disent :

« Mon voisin ne respecte pas telle ou telle règle, mais je ne souhaite pas lui parler directement. »

Je peux comprendre ces hésitations. Mais nous devons retrouver cette capacité à nous parler.

Le dialogue demande parfois du courage. Il exige de sortir de sa zone de confort. Mais il reste le meilleur outil dont dispose une société démocratique. Une démocratie forte n'est pas une démocratie où tout le monde pense la même chose.

C'est une démocratie où chacun assume la responsabilité de ses opinions, de ses paroles et de ses actes.

Chères Claviéroises, Chers Claviérois,

Nous sommes fiers de notre Commune.

Nous sommes fiers de notre pays.

Nous sommes les héritiers d'une démocratie bâtie par des générations de femmes et d'hommes qui ont compris que l'union faisait la force.

Mais l'union ne se décrète pas.

Elle se construit.

Elle se construit lorsque chacun accepte ses responsabilités.

Lorsque chacun respecte son voisin.

Lorsque chacun privilégie le dialogue plutôt que la confrontation.

Lorsque chacun contribue, à son niveau, à renforcer la confiance plutôt que la méfiance.

Le vivre-ensemble n'est pas uniquement l'affaire des autorités publiques. Il est l'affaire de tous.

Chaque parole compte.

Chaque comportement compte.

Chaque citoyen compte.

Si nous voulons continuer à faire de Clavier une Commune où il fait bon vivre, alors nous devons tous être acteurs de cette ambition commune.

Notre devoir de mémoire est d'entretenir notre démocratie, de préserver notre paix sociale et de renforcer notre cohésion.

Ces responsabilités sont collectives.

Mais elles commencent toujours par un engagement individuel.

Je vous remercie de votre attention.

Vive le Roi, Vive la Belgique, Vive Clavier !

Damien Wathelet

Bourgmestre de Clavier

UN MONUMENT POUR LA PAIX À CLAVIER



Un lieu de mémoire, de réflexion et d'espoir

Le 22 mai dernier, la pelouse du hall sportif a accueilli l'inauguration du Monument pour la Paix, en présence de plusieurs classes de l'école communale de Clavier-Station et de l'école libre d'Ochain.

Cette initiative émane de la Fédération Nationale des Combattants (FNC).

Au fil de chants, de lectures et de gestes symboliques, petits et grands ont été invités à réfléchir à la paix et à notre responsabilité collective de la préserver.

Le monument porte plusieurs messages : un appel à la paix et à l'harmonie, un hommage aux femmes et aux enfants victimes des guerres, un refus de la loi du plus fort et, surtout, une invitation à ne pas répéter les erreurs du passé.

Les sculptures de pierre prolongent cette réflexion. Une création de l'Atelier's de Les Avins : trois pièces en petit granit,

volontairement peu travaillées, s'intègrent aux blocs de grès déjà présents dans le parc et invitent les passants à s'arrêter, à s'asseoir et à réfléchir.

Elles rappellent aussi que la paix ne peut durablement exister que lorsque les relations entre les personnes et les États sont fondées sur le droit, le dialogue, les échanges et le respect. Une pierre gravée au sol évoque également le poème « Familiale » de Jacques Prévert, dont le propos interroge la banalisation des conflits et notre capacité à y résister.

Une magnifique colombe créée par Jean-François Delvaux, artiste claviérois, symbole universel de paix, marque désormais ce lieu et rappelle à chaque passant combien la paix demeure précieuse et combien il appartient à chacun de la faire vivre.

La cérémonie s'est achevée par le salut des drapeaux au son de la Brabançonne, avant un moment convivial autour du « verre de la Paix ».



OCQUIER : DEUX NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS AU SERVICE DU CADRE DE VIE ET DE LA CONVIVIALITÉ

Le 18 juin dernier, la Commune de Clavier a inauguré deux projets importants réalisés au cœur du village d'Ocquier, en présence notamment de Monsieur François Desquesnes, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de Monsieur le Député Christophe Collignon.

Cette inauguration a permis de mettre à l'honneur des réalisations qui poursuivent un même objectif : améliorer le cadre de vie, valoriser le patrimoine local et créer des espaces favorisant les rencontres et la convivialité entre les habitants.

Le premier projet, baptisé « Cœur de Village », constitue un important programme de réaménagement et d'embellissement, financé par la Région wallonne. Les travaux ont notamment permis de rénover la place centrale d'Ocquier ainsi que le chemin Chien Rue menant vers le Vieux Moulin, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité et le caractère villageois du centre d'Ocquier.

La cérémonie s'est poursuivie dans les jardins de la Bibliothèque, où a été inauguré un nouvel espace de convivialité destiné aux villageois. Ce second aménagement est le fruit d'une initiative du comité local, concrétisée grâce



au budget participatif. Un bel exemple de projet imaginé localement pour répondre aux attentes des habitants et favoriser les moments de rencontre.

Après la découverte officielle de ces deux réalisations, élus, représentants, habitants et invités ont pu prolonger ce moment autour d'un apéritif convivial.

À travers ces aménagements, Ocquier poursuit sa mise en valeur tout en préservant ce qui fait la richesse de nos villages :

leur patrimoine, leur identité et les liens qui unissent leurs habitants.



REMISE DES CEB – UNE BELLE ÉTAPE FRANCHIE !

Le 30 juin dernier, la salle La Grange de Les Avins a accueilli un moment particulièrement important pour 30 jeunes élèves de notre commune : la remise officielle de leur Certificat d'Études de Base (CEB).

Cette cérémonie marque l'aboutissement de plusieurs années d'apprentissage, de travail et de persévérance, mais aussi le début d'une nouvelle aventure : celle de l'enseignement secondaire. Le Bourgmestre, Damien Wathelet, l'Echevine de l'Enseignement, Frédérique Remacle et la Directrice f.f. Nadine Eloye ont chaleureusement félicité les élèves pour

le chemin parcouru et les ont encouragés à continuer à apprendre, à être curieux et à poursuivre leurs rêves.

Félicitations à nos 30 diplômés pour cette belle réussite et plein succès à chacun d'eux pour la suite de leur parcours !



RÉSEAU MON CONDROZ

Les groupes «réseau MonCondroz» repartent pour une nouvelle saison de septembre 2026 à juin 2027, et accueillent de nouveaux indépendants !

Au programme : 10 rencontres, des échanges entre entrepreneurs, des idées concrètes, des conseils, du partage d'expérience... et surtout l'occasion de développer votre réseau dans une ambiance conviviale.

L'objectif n'est pas de «faire du networking» au sens classique du terme.

Il s'agit avant tout de créer des relations durables, de partager des expériences, de trouver des idées, de prendre du recul et de repartir avec un nouvel élan pour son activité.

Deux groupes sont proposés : de 9h30 à 13h00 ou de 12h00 à 15h00, avec un temps de midi commun, afin de favoriser les rencontres.

Les réunions auront lieu principalement à Strée.

Nous avons hâte de vous accueillir pour cette nouvelle saison !

Plus d'infos sur : [Moncondroz.be](https://moncondroz.be) – Formation/réseautage
Participation gratuite avec inscription indispensable :



Vie Communale

INAUGURATION DE LA RAMPE D'ACCÈS DE LA CHAPELLE DE SAINT-FONTAINE - 15 AOÛT 2026»

C'est devant de nombreux villageois réunis que s'est déroulée, le 15 août dernier, l'inauguration officielle de la nouvelle rampe d'accès de la chapelle.

Organisée par le Comité de Protection du Patrimoine de Saint-Fontaine (PPSF) juste avant le concert très attendu du Greg Houben Trio, la petite cérémonie a marqué l'aboutissement d'un projet important pour l'accessibilité et la vie du village.

Philippe Dubois a pris la parole pour revenir sur l'histoire du projet. Il a notamment expliqué que cette réalisation a pu voir le jour grâce au budget participatif (édition 2024-2026), et a remercié tous les citoyens qui ont voté et soutenu le projet.

Grâce à cette nouvelle rampe, la chapelle est désormais accessible à tous, personnes à mobilité réduite, familles avec poussettes et aînés.

L'inauguration s'est conclue dans une ambiance conviviale, avant de laisser place à la musique du Greg Houben Trio.

Une belle illustration de ce que le budget participatif permet de concrétiser pour le village.



Le sport à Clavier



Clavier a vibré au rythme du Mondial !

Cet été, le Hall polyvalent transcommunal de Clavier-Ouffet s'est transformé en véritable **Village des Supporters** à l'occasion du Mondial de football. Au total,

11 rencontres ont été diffusées sur grand écran dans une ambiance sportive, festive et conviviale.

Sans surprise, les matchs des **Diables Rouges** ont suscité le plus grand engouement. Dès leur première rencontre, la jauge maximale de **250 personnes** a été atteinte. Face à l'enthousiasme du public, celle-ci a ensuite dû être revue à la hausse, jusqu'à accueillir près de **500 supporters** lors de leur dernier match.

L'**After sport**, la **Clavinoise**, le **TC Ocquier**, le **Karaté Club de Clavier** et le **Thunder Condroz Basket** se sont relayés derrière le bar. Grâce à la présence et aux consommations des supporters, chaque club a pu repartir avec une belle contribution destinée à soutenir ses activités.

Au-delà du football, ce Village des Supporters aura surtout permis de créer un véritable lieu de rencontre et de vie au cœur de notre commune rurale.

Un grand merci aux clubs, aux bénévoles, aux partenaires et à toutes les personnes qui ont fait vivre cette première édition !

Une rentrée pour bouger et prendre soin de sa santé

À la rentrée, le Hall polyvalent transcommunal de Clavier-Ouffet renforcera son

offre d'activités consacrées à la santé, au bien-être et à la reprise du mouvement.

SPORT SUR ORDONNANCE : UN DEUXIÈME CYCLE

Après un premier cycle concluant, **Sport sur ordonnance** revient dès le **1er septembre** pour un nouveau cycle de **12 séances** tous les mardis de 10h30 à 12h.

Cette activité s'adresse aux personnes qui souhaitent reprendre progressivement une activité physique dans un cadre rassurant, avec des exercices accessibles et un accompagnement adapté au rythme de chacun. Les séances se déroulent en petit groupe afin de favoriser un suivi de qualité, la confiance et la convivialité.

Ordonnance obligatoire



SSO - SPORT SUR ORDONNANCE

Discutez du dispositif "Sport sur Ordonnance" avec votre médecin qui pourra vous prescrire de l'activité physique adaptée.

12 SÉANCES
d'activité physique adaptée
(endurance, renforcement musculaire et souplesse)
encadrées par des professionnels.

90€
/ 12 SÉANCES

INFOS & INSCRIPTION
hall@clavier.be
ou 0484 31 66 12

TARIF
90€ / 12 séances

BOUGER POUR MA santé

Un cours convivial pour entretenir sa forme, gagner en énergie et en autonomie, à votre rythme.

PROGRESSER
à son rythme
Séances adaptées
à la forme
et aux capacités
de 55 ans et plus.

PARTAGER ET
se motiver
Petit groupe convivial
pour se soutenir,
s'encourager et garder
le plaisir de bouger.

PRENDRE SOIN
de son bien-être
Mettre en lien
activité de bouger
et prendre soin de sa
santé.

INSCRIPTIONS
SCANNEZ LE QR CODE
POUR VOUS INSCRIRE !

RENSEIGNEMENTS
hall@clavier.be
0484 31 66 12
Rue rue l'Église 25, 4950 Clavier

TOUTS LES JEUDIS
DE 10H À 12H

CYCLE DE 12 SÉANCES

90€

DÉBUT DU CYCLE : 1er SEPTEMBRE 2026

UN CADRE BIENVILLANT ET MOTIVANT

RESPECT DU RYTHME DE CHACUN

LE PLAISIR DE BOUGER ENSEMBLE

Notre santé, notre meilleure amie !

Le sport à Clavier

NOUVEAU : BOUGER POUR MA SANTÉ

La rentrée marquera également le lancement de **Bouger pour ma santé**, une nouvelle activité destinée aux personnes qui souhaitent rester actives, entretenir leur forme ou retrouver le plaisir de bouger dans une ambiance conviviale.

Les séances proposeront des exercices variés permettant de travailler la mobilité, l'équilibre, la coordination et la condition physique générale, sans esprit de compétition et en respectant les possibilités de chacun.

- Tous les jeudis de 10h à 11h
- Début du cycle : jeudi 10 septembre 2026
- Cycle de 12 séances
- 90 € pour le cycle

Avec ces deux activités complémentaires, la RCA de Clavier souhaite permettre au plus grand nombre de reprendre ou de poursuivre une activité physique régulière, à proximité de chez soi et dans un cadre accueillant.

Les clubs sportifs résidents du Hall de Clavier-Ouffet

THUNDER CONDROZ BASKET



Discipline : Basket
Age : à partir de 4 ans
Tarif : 1x/semaine 150€ (moins de 8ans),
2x/semaine 230€ (sauf u12 inscrit en
championnat 250€)
Contact : Goran Milanovic 0494/21.28.87
Olivier Helmus 0496/07.87.29

RA CLAVINOISE SC



Discipline Football
A partir de 5 ans
Tarif 320€/an
Contact :
Sébastien Collard 0498/20.78.09

ONEVIBE DANCE STUDIO



Discipline : Danse
A partir de 2,5 ans
Tarif 45 min -110€
1h-150€
2h-280€
3h-400€
4h-550€
5h-650€
Contact : Alicia Leroy 0475/64/01/35

YOGA



Discipline Yoga
A partir de 12 ans
Tarif 110€ pour 10 séances
(en continu) possibilité de
paiement à la séance 16,5€
Contact
Agnes Collinge Lange
0474/53.39.03

EVOFOOT



Discipline Perfectionnement football
Age : de 6 à 10 ans
Tarif 110 € par cycle (chaque cycle cor-
respond à la période comprise entre deux
vacances scolaires)
Contact : David Noo 0499/89.87.35

KC CLAVIER



Discipline : karaté
A partir de 6 ans
110€ cotisation + 40€ licence/assurance
Contact
Pascal Shmitz 0479/33.75.09

ÉNÉOSPORT INDIKA DE CLAVIER



Discipline Indika
A partir de 50 ans
Tarif 3€/séance
Contact
- Michèle GROSJEAN +32 485 41 23 96
- Eric JOBE +32 496 53 80 06
- Andrée WOLFF +32 493 21 07 71

DANSE NIA EN CONDROZ



Discipline Danse Nia
Tarif
Possibilité d'essayer gratuitement à tout
moment de l'année
12€/séance. Abonnement trimestriel :
10€/séance.
Contact : Rachel Jans 0475/26.72.49

CARE TO DANCE



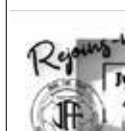
Discipline Danse assise
Contact
Estelle Gathy 0497/12.55.46

CLUB DE SELF CLAVIER



Discipline Self-défense et gestion de
conflits
A partir de 11 ans
Contact :
Pascal Shmitz 0479/33.75.09

JUST FUT FOOT



Discipline : Mini foot &
Académie
A partir de académie
2,5ans à 17 ans (filles
et garçons) / club U8 à
U17 (filles et garçons)
Contact :
Geoffrey
Malaise 0495411862

TC OCQUIER



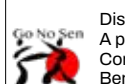
Discipline Tennis
A partir de 4 ans
Contact tcocquier@gmail.com

BAD DE OUF'



Discipline Badminton
A partir de 16 ans
Tarif de 135€ à 150€
Contact : Sophie Ducastel 0498/47.55.73

GO NO SEN KARATÉ CONDROZ



Discipline karaté
A partir de 11 ans
Contact :
Benoit Fossion 0473/49.48.48

JBS PADEL & PICKLE



Discipline Pickleball

« EN CAS D'URGENCE, VOTRE TÉLÉPHONE PEUT VOUS SAUVER LA VIE, MÊME S'IL EST VERROUILLÉ »

Les secours gagnent de précieuses minutes grâce à vos informations médicales accessibles sans code. Votre nom, une allergie grave, un groupe sanguin ou un traitement en cours dictent les premiers soins. Sans ces données, les médecins avancent à l'aveugle face à un patient inconscient. De plus, la fonctionnalité «Urgence» permet d'appeler instantanément vos proches. L'activation de cette option ne prend que quelques minutes dans vos réglages de sécurité. Elle s'avère indispensable lors d'un accident de la route ou d'un malaise public.

Encodez deux numéros de proches sous le nom ICE1, ICE 2.

En fonction de votre modèle de smartphone, renseignez-vous pour encoder ces données «



L'ALTER ECOLE AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE L'EAU À CLAVIER

Ce 19 mai 2026, les élèves de l'Alter Ecole et leur professeur, Chloé Herbillon, ont participé à un projet écologique, visant à aider à l'assainissement des eaux usées sur leur commune.

Le projet

Depuis 2024, et dans le cadre de son action « Réseau écologique local », le GAL Pays des Condruses mène, en partenariat avec les Contrats Rivières Meuse-Aval et Ourthe et les 9 communes de son territoire, un programme de végétalisation des fossés récolteurs d'eau non épurée. Ce projet, financé par la Région wallonne et l'Union européenne, se base sur différents points noirs identifiés par les Contrats Rivières et nécessitant une intervention. Il s'étendra jusqu'au 31 décembre 2027.

Outre l'amélioration de la qualité de l'eau via la végétation comme solution naturelle, le projet poursuit également d'autres objectifs, tels que renforcer la biodiversité, augmenter l'attrait paysager, limiter certaines nuisances olfactives et améliorer la résilience du territoire face aux changements climatiques.

Les pieds dans l'eau et la tête au soleil ...

Les plantes héliophytes, vous connaissez ? Ce sont des végétaux semi-aquatiques, typiques des zones humides ou marécageuses, dont les racines se développent sous l'eau. Elles présentent de multiples avantages pour les fossés : écoulement ralenti et infiltration de l'eau favorisée, refuges pour la faune aquatique et terrestre, ... Mais surtout, leur faculté d'autoépuration est très intéressante : les bactéries abritées par leurs racines dégradent et transforment une partie des polluants provenant des habitations et des activités humaines, limitant ainsi leur impact sur l'environnement.

Le chantier de Clavier

La période printanière est favorable à une bonne reprise des végétaux plantés et à leur développement. Ainsi, le chantier de végétalisation à Clavier a été réalisé le 19 mai dernier Rue de Clavier (RAVeL), Rue de Razée et Rue Boursesse. Il a impliqué activement les jeunes de l'Alter Ecole qui ont participé aux plantations. Ceux-ci se sont montrés curieux face à la démarche, et sensibles à la préservation de l'eau et de la biodiversité.



Un tel partenariat avec une école secondaire était une opportunité de sensibiliser les jeunes générations aux enjeux environnementaux à travers la plantation, d'éveiller les consciences et de développer une compréhension des conséquences de nos actes. L'occasion également d'ouvrir des perspectives d'avenir tant personnelles que professionnelles, et d'inspirer les jeunes à envisager des métiers faisant sens pour un avenir plus durable.

Et après ?

Un état des lieux est en cours et sera mené lors de visites de terrain, afin d'observer l'évolution des plantations, d'évaluer le taux de reprise et d'établir une cartographie complète des fossés végétalisés sur les neuf communes concernées. Un budget dédié est prévu pour le remplacement de certains plants si nécessaire. À l'automne prochain, les deux derniers fossés parmi les cinq situés à Pair et à la rue des Sarts seront végétalisés. Cette tâche sera confiée à Christophe Delvaux, un entrepreneur local qui sera sollicité spécifiquement pour renforcer le soutien à l'économie régionale. Par ailleurs, une brochure synthétisera l'ensemble du projet (réalisation, entretien, caractéristiques des espèces sélectionnées) et sera distribuée lors de la Journée de l'Arbre. Ce document servira de guide pour reproduire cette approche dans tout territoire wallon ou européen disposant d'un habitat dispersé non raccordé à un réseau d'épuration des eaux usées. À cette occasion, un atelier sur la fabrication de produits d'entretien écologiques sera également proposé aux participants.

Luna Maglieri, Chargée de mission réseau écologique local au GAL Pays des Condruses

Véronique Pahaut, Stagiaire au GAL Pays des Condruses (Éducation et communication pour la transition sociale, écologique et la santé pour tous)



CLAVIER - 28 novembre 2026

A l'occasion de la **JOURNÉE DE L'ARBRE**

et de la distribution de plants à Clavier

Venez tester la fabrication de **PRODUITS D'ENTRETIEN ÉCOLOGIQUES**

GRATUIT !

Dépôt communal de Clavier
www.galcondruses.be
 de 9h à 14h
 Sans inscription



11-12 octobre
2026
de 10h à 17h



Liège (Val Benoit)
Batiment du Génie civil
Quai Banning 6 - 4000 Liège
E40-E25 sortie n°37 - Parking P2
Tram - Accès PMR sur le site

PROGRAMME

- Comprendre les phénomènes d'inondations
- Informations sur la vulnérabilité face aux inondations
- Solutions pour protéger ou aménager son habitat et son jardin
- Présence des services publics et experts du secteur
- Stands, conférences et bien plus encore ...



COURS D'EAU : ENTRETIEN ET BON SENS

Cette photo peut donner l'impression que l'entretien de ce cours d'eau n'est pas assuré, notamment en raison de la présence de plusieurs arbres tombés dans le lit. Cette situation mérite toutefois d'être replacée dans son contexte.

QUI EST RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN DE CE COURS D'EAU ?

En Wallonie, le gestionnaire d'un cours d'eau varie selon sa catégorie :



Cours d'eau navigables : SPW – Voies hydrauliques



1^{ère} catégorie : SPW – Direction des cours d'eau non navigables



2^{ème} catégorie : Services techniques provinciaux



3^{ème} catégorie : Communes



Cours d'eau non classés : propriétaires riverains

Entre Ossogne et Pailhe, le ruisseau de Pailhe est classé en 2^{ème} catégorie.
Son entretien relève donc du Service technique provincial de Liège.

QUI EST RESPONSABLE DES ARBRES TOMBÉS DANS LE COURS D'EAU ?

La responsabilité dépend de l'origine de l'arbre :



Si l'arbre provient du terrain riverain, il appartient au propriétaire du terrain. Celui-ci peut le couper et l'évacuer, sans obligation systématique, sauf risque particulier. Les gestionnaires ne peuvent pas intervenir sur des parcelles cadastrales privées.



Si l'arbre a poussé dans la berge du cours d'eau, il relève du gestionnaire du cours d'eau. Le lit mineur des cours d'eau étant du domaine public.



Que ce soit sur domaine privé ou public, une intervention est justifiée si l'arbre présente un risque immédiat pour la sécurité ou en cas de débordement en zone urbanisée.

EST-IL NÉCESSAIRE D'INTERVENIR À CET ENDROIT ?

À l'endroit où les photos ont été prises, le ruisseau traverse une zone boisée non urbanisée, tandis que la route qui le longe se situe en surplomb.

Il n'y a donc pas d'enjeu direct de sécurité publique ou de dégâts matériels en cas de débordement ponctuel. Dans ce contexte, la présence de troncs dans le lit du ruisseau peut même avoir un effet bénéfique : elle favorise un débordement local lors des crues et contribue à réduire le risque d'inondation en aval, notamment vers le village d'Heure.



Les missions des gestionnaires de cours d'eau sont définies par le code de l'eau :

- Maintenir le bon écoulement et prendre des mesures pour diminuer les risques d'inondations.
- Maintenir/restaurer les cours d'eau en leur état naturel.

Un risque de débordement limité dans une zone non urbanisée n'implique donc pas nécessairement une intervention des gestionnaires de cours d'eau. L'absence d'intervention correspondant à la mission (2) des gestionnaires de cours d'eau.

Le même raisonnement peut s'appliquer aux curages, dont les effets sur la biodiversité sont significatifs et qui peuvent, en accélérant l'écoulement de l'eau, accroître les impacts hydrauliques en aval. Ces interventions gagnent dès lors à être envisagées de manière raisonnée, au cas par cas, et non systématique.



De plus, l'enlèvement systématique des arbres et de la végétation entraînerait une perte de biodiversité notamment par la disparition d'habitats naturels :

- abris et caches pour les poissons,
- supports pour les insectes dans le bois en décomposition,
- zones d'alimentation pour les oiseaux,
- passages naturels d'une rive à l'autre pour la faune.



EN RÉSUMÉ – À RETENIR



Les responsabilités d'entretien dépendent de la catégorie du cours d'eau et de la localisation des problèmes.



L'entretien des cours d'eau vise avant tout la sécurité hydraulique en zones bâties, pas l'esthétique.



Dans les zones naturelles, les interventions cherchent désormais à ralentir l'écoulement des eaux, ce qui permet d'atténuer les crues et de favoriser la biodiversité.

Tourisme, culture et patrimoine

LE WALLON VOUS INTÉRESSE ?

Par nos palne pasquèye èt on spot (une histoire et un proverbe)

Ritrovez li spot qui pôreût fini li pasquèye chal dizos.

Retrouvez le proverbe qui pourrait terminer cette conversation entre deux amis.

Divins lès treûs qui dji v' propôse, i-n- qu'onk qu'èst djuste a l'idèye.

Je vous en propose trois, mais il n'y en a qu'un qui convient parfaitement...

Convèrsâcion inte deûs camarâdes.

Djôzèf : I fât qu' dji t' djâse di monnonk Nèstôr !

Francwès : Ah bon, qu'as-t-i co fêt ? C'è-st-ine originâl, si dj' tin bin ?

Dj : C'èst vrèy, mins , c'èst l'fré di mame èt dj' èl veû voltî (je l'aime bien).

Fr : N'èst-ce nin pus vite sès çans (son argent) qui t'inmes bin ?

Dj : Hola ! Doucemint ! Dji n'ti pèrmète nin ! I n'a pont d'èfant èt i-n-a qu' mi come nèvèû !

Fr : C'èst bin çou qu' dji d'héve : ti ratind l'èritèdje probâbe,

Dj : Sûr qui nènî ! Dji pinse qui piède li tièsse !

Fr : Kimint çoula ?

Dj : Bin c'è-st-a dire qui dispôy quéques tims, il a candjî d'vèye : i magne â rèsto tos lès djoûs, il a-st-atch'té ine tote novèle vwèteûre èt minme on « mobil-hôme », èt...

Fr : Ça va, ça va, dj'a compris ! T'as sogne qui n'dimeûre pus rin po l' èritèdje !

Dj : Nin po l'èritèdje ti di-dj' ! Dj'a sogne po sès vîs djoûs !

Fr : Djiveû, djiveû... Çac'èst-sûr qui «.....!»

Ma commune dit "oui"
aux langues régionales !



Propôicions :

1. Li ci qui ratind n'a nin hâsse. (Celui qui attend n'a pas un besoin urgent.)
2. Pus crâsse èst l'eûrèye, pus mêgue èst l' tèstamint. (plus riche est le repas, plus maigre est l' testament)
3. On sètche al vûde âtoû d'on tchin qu' n' a nou poyèdje. (On ne sait tenir un chien qui n'a pas de poils)

Vos trouv'rez l' bone réponse chal dizos.

C'est sûr qui :
Pus crâsse èst l'eûrèye, pus mêgue èst l' tèstamint.
Voici le sens des devinèces :
Li ci qui ratind n'a nin hâsse. (on se moque des gens impatients).
On sètche al vûde âtoû d'on tchin qu' n' a nou poyèdje. (on n'attend rin de
quelqu'un qui ne possède rien !)

Lès Cis dè dièrin mârdis dè mwès

Eco 'ne pitite saqwè :

N'hésitez pas à nous faire part de vos sentiments à propos des textes qui vous sont proposés aux adresses-mail suivantes :

warnottejosé@gmail.com ;

g.tirtiaux@skynet.be

Vos-èstèz lès binv'nous âs tâves di convèrsâcion, li dièrin mârdis dè meûs, insi qu'âs lèçons d' walon a li scole d' Ocquîr. Racsegnemints : 0471/68.19.20.

À vos agendas : Prochaine messe en wallon le mercredi 11 novembre à Borsu !

SÉANCE D'INFORMATION POUR LES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

La Maison du Tourisme Terres-de-Meuse organise une séance d'information destinée aux exploitants d'hébergements touristiques, aux porteurs de projets et à toute personne souhaitant créer un hébergement.

Cette rencontre permettra de faire le point sur l'entrée en vigueur du nouveau Code wallon du Tourisme et ses implications pour les hébergements touristiques. Les principales obligations, les recommandations ainsi que les démarches utiles seront présentées de manière concrète.

Informations pratiques

- Date : mardi 3 novembre 2026
- Heure : 18h
- Lieu : Abbaye de la Paix-Dieu, Amay
- Participation gratuite

Au programme : présentation du nouveau Code wallon du Tourisme, des services gratuits proposés par la Maison du Tourisme ainsi que des interventions d'Accueil Champêtre et de Gîtes de Wallonie, suivies d'un temps d'échange.



NOUVEAU
EN TERRES-DE-MEUSE

2 JEUX IMMERSIFS

Deux nouvelles expériences interactives vous attendent :
la Promenade de Petit Modave (4 ou 7,5 km) et
le parc du Château de Fallais (dès le 09/08).

Téléchargez
gratuitement l'app



TERRES-DE-MEUSE
MAISON DU TOURISME

CELA SE PASSERA PRÈS DE CHEZ VOUS...

SEMAINE DES SENTIERS DU 12 AU 18 OCTOBRE.

Balade découverte des arbres sacrés

Mardi 13 à 9 h 30 et jeudi 15 octobre à 9 h 30 - En collaboration avec Les Saisons de Romont

PAF : 5€/personne - places limitées - réservation obligatoire

Chez nos ancêtres les celtes, les arbres sacrés (chêne, noisetier, if, ...) possédaient un rôle principal dans une culture résolument orientée vers la nature. Venez découvrir ce que la nature peut nous apporter !

Balade guidée à la découverte des champignons

Mercredi 14 octobre à 14 h et samedi 17 à 9 h 30

PAF : 5€/personne - places limitées - réservation obligatoire

Vous serez accompagné d'un guide nature qui vous initiera à la reconnaissance des différentes variétés comestibles...ou non.

Balade sur la trace des animaux et les arbres de la forêt

Ve16 octobre à 13h30

PAF : 5€/personne - places limitées - réservation obligatoire

Une balade en forêt pour observer les traces d'animaux et reconnaître les arbres.

Voyage dans le temps à travers le bois de Sandron

Dimanche 18 octobre à 9 h 30

PAF : 5€/personne - places limitées - réservation obligatoire

Balade guidée et interactive de 4 km. Pénétrer dans le bois de Sandron, c'est la promesse d'une expérience de voyage dans le temps.

CYCLE DE FORMATION À LA PERMACULTURE : MON POTAGER BIO

Un mercredi matin par mois de janvier à novembre 2027

NOUVEAU : RANDONNÉE FONDANTE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !

À réserver 48 h avant la date de votre choix.

Le nouveau rendez-vous des gourmands !

Longueurs de promenades au choix en fonction de vos souhaits.

Dans le sac à dos mis à votre disposition à venir retirer au

Syndicat d'Initiative, vous trouverez tout le matériel nécessaire pour réaliser une fondue aux fromages en plein air !

PAF : 95 € par sac à dos, ce prix comprend : la location du matériel, le fromage, le pain et la charcuterie pour 5 personnes (soit 19 € par personne, boisson non comprise hormis le vin blanc nécessaire à la préparation de la fondue).

DOMAINE DE CHEVETOGNE

Pass été indien à 55 € à partir du 1er septembre



Toutes les infos en temps utiles sur notre site www.eauxetchateaux.be et sur notre page : fr.facebook.com/TourismeModaveMarchinClavier/

Du côté de la bibliothèque

RENCONTRE LITTÉRAIRE

Dans le cadre de Roboz, festival d'histoires à venir, la bibliothèque et le centre culturel OYOU vous invitent à une rencontre avec l'autrice belge Charlotte Boulard.

Charlotte Boulard est née à Liège en 1984. Elle est romaniste et a publié deux romans : «L'apparence du vivant» (2022) et «À trois, on saute» (2025). Dans ses romans, elle met en scène des personnages qui vivent en marge de la société et utilisent des moyens tantôt illégaux, tantôt amoraux pour survivre. Parfois dérangeant, toujours percutant, son style et ses histoires interpellent et interrogent sur la place de chacun dans notre société. C'est surtout le regard qu'elle porte

sur les «déclassés» qui nous a plu : là où certains auteurs utiliseraient l'empathie, Charlotte Boulard teinte son réalisme cru de dérision, d'humour vache et d'une certaine cruauté. Ses livres interrogent, sortent du confort et suscitent régulièrement des réactions très affirmées.

À la Chapelle Notre-Dame, 4560 PAIR (Clavier)

Vendredi 16 octobre 2026 à 20h - Repas dès 19h (buffet campagnard, 15 €) : réservation indispensable - Rencontre à 20h - Entrée libre.

Réservations : 085 27 04 21 ou bibliotheque@marchin.be



Et si, plutôt que d'attendre le futur, on décidait de l'écrire ensemble ?

ROBOZ est un endroit où l'on fabrique des histoires pour mieux imaginer demain.

Au programme : des rencontres avec des auteurs, des ateliers d'écriture, des spectacles, du cinéma, des balades, un village low-tech, des performances artistiques, de la danse, une soirée « slow », des discussions qui donnent envie d'agir... et beaucoup de convivialité.

Renseignements complémentaires et réservations sur you.be ou roboz.be

Illustration : Aurélie Wilmet

MERCREDI
14/10
OCQUIER

- 15H00 Les histoires du mercredi (dès 4 ans)
- 17H00 Atelier d'écriture « Ecrire la nature » autour des textes d'Elisée Reclus

VENDREDI
16/10
PAIR

- 17H00 Inauguration et verre de l'amitié
- 17H00 Exposition d'Aurélien Wilmet « Rober, les histoires naissent parfois d'un paysage » (jusqu'au 15/11)
- 17H30 Lecture du texte de Philippe Marczewski écrit en résidence dans le Condroz
- 20H00 Rencontre littéraire avec Charlotte Bourlard : « Ecrire à la marge »
- 21H30 Soirée dansante slow

SAMEDI
17/10
PAIR/PAILHE

- 10H00 Atelier d'écriture avec Rachel Cholz
- 13H30 « Sous-bois », une marche chorégraphique en forêt par la Cie D'ici P.
- 16H00 Performance de l'illustratrice Aurélie Wilmet : « Le temps des couleurs »
- 16H00 Atelier d'écriture avec Pascal Leclercq « Ecrire au ralenti »
- 18H00 Rencontre littéraire avec Charlotte Monsarrat & Fré Werbrout : « Ecrire la forêt »
- 20H00 Soirée poétique avec Pascal Leclercq & Antoine Boute
- 21H00 Scène ouverte de poésie

DIMANCHE
18/10
PAIR

- 10H00 Atelier et brunch typographique avec Pascal Leclercq
- 14H00-18H00 Village low-tech (ateliers de typographie, d'initiation à la forge, de codage Petits robots, de couture, Repair café et projection de film)
- 16H00 Rencontre littéraire avec Rachel Cholz : « Siphonner l'écriture »
- 18H00 Rencontre littéraire avec Pascal Leclercq & Philippe Marczewski : « Le temps d'écrire »

MERCREDI
21/10
PAILHE

- 17H00-20H00 Arpentage du « Petit manuel de résistance contemporaine » de Cyril Dion
- 20H30 Projection du film d'animation « Arco » d'Ugo Bienvenu

Les histoires du mercredi

La bibliothèque vous propose une activité à destination des enfants

Les mercredis
9 septembre,
14 octobre, 25 novembre
et 9 décembre 2026

A la bibliothèque de Clavier,
Grand Rue (Rowe), 4
à Ocquier à 15h.

Pour les enfants à partir de 4 ans -
bienvenue à toutes et tous ! - activité
gratuite

Infos et réservations obligatoires
au 085/27 04 21 ou par email
bibliotheque@marchin.be
Si nous n'avons pas
d'inscriptions, l'animation
sera annulée.
Nombre de places limité

BIBLIOTHEQUE
OYOU
CLAVIER MARCHIN

Le mot de la ZP Condroz

SEMAINE DE LA MOBILITE



- En Belgique, le port du casque est obligatoire
A) VRAI B) FAUX
- Je peux répondre à un appel lorsque je roule à vélo
A) FAUX B) VRAI
- Quel est l'âge minimum légal pour conduire une trottinette électrique sur la voie publique ?
A) 12 ans B) 16 ans
- Les enfants âgés de -10 ans peuvent rouler à vélo sur le trottoir
A) VRAI B) FAUX

- A quel âge peut-on rouler à vélo électrique (max 25km/h) en Belgique ?
A) Aucune limite d'âge B) 16 ans
- Je ne peux stationner mon vélo sur une place de parking de voiture
A) VRAI B) Faux
- Lorsque vous roulez sur une piste cyclable, vous devez céder la priorité à la voiture venant de droite
A) VRAI B) Faux
- On peut rouler avec son enfant sur la même trottinette
A) VRAI B) FAUX
- En voiture, quelle distance devez-vous respecter lorsque vous dépassez un cycliste en agglomération ?
A) Min 2 mètres B) Min 1 mètre
- L'enregistrement de son vélo sur mybike permet à la police d'identifier rapidement son propriétaire
A) VRAI B) FAUX

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site:
<https://vias.be/code-de-la-route/les/cyclistes-et-le-code>



10 : A
7 : A
8 : B
9 : B
10 : A
11 : A
12 : A
13 : B
14 : B
15 : B
16 : B
17 : B
18 : B
19 : B
20 : B
21 : B
22 : B
23 : B
24 : B
25 : B
26 : B
27 : B
28 : B
29 : B
30 : B
31 : B
32 : B
33 : B
34 : B
35 : B
36 : B
37 : B
38 : B
39 : B
40 : B
41 : B
42 : B
43 : B
44 : B
45 : B
46 : B
47 : B
48 : B
49 : B
50 : B
51 : B
52 : B
53 : B
54 : B
55 : B
56 : B
57 : B
58 : B
59 : B
60 : B
61 : B
62 : B
63 : B
64 : B
65 : B
66 : B
67 : B
68 : B
69 : B
70 : B
71 : B
72 : B
73 : B
74 : B
75 : B
76 : B
77 : B
78 : B
79 : B
80 : B
81 : B
82 : B
83 : B
84 : B
85 : B
86 : B
87 : B
88 : B
89 : B
90 : B
91 : B
92 : B
93 : B
94 : B
95 : B
96 : B
97 : B
98 : B
99 : B
100 : B

• mais fortement recommandé

La page des Travaux

NOS CIMETIÈRES CHANGENT DE VISAGE : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Avec le retour de la végétation, l'aspect de nos cimetières suscite parfois des questions. Saviez-vous que la propreté d'une sépulture concédée ou perpétuelle dépend avant tout de la famille du défunt ?

Explications sur les règles en vigueur et le rôle de chacun.

UNE OBLIGATION LÉGALE POUR LES FAMILLES

De manière générale, les services communaux n'ont pas le droit d'entretenir les sépultures privées. La loi communale stipule que l'entretien d'une concession (nettoyage de la pierre, retrait des mauvaises herbes, fleurissement) incombe exclusivement aux titulaires ou à leurs ayants droit. C'est un devoir de mémoire, mais aussi une obligation juridique.

POURQUOI LA COMMUNE N'INTERVIENT-ELLE PAS SUR LES TOMBES ?

Depuis plusieurs années, l'application stricte de la législation wallonne « zéro phyto » interdit l'usage de pesticides chimiques dans les espaces publics.

- Interdiction stricte : Il est formellement interdit par la loi aux ouvriers communaux d'intervenir sur les parcelles privées pour y couper ou traiter la végétation.
- Le rôle de la Commune : Nos agents se concentrent uniquement sur la gestion des allées principales, des pelouses d'honneur et des espaces communs, en privilégiant des méthodes écologiques qui demandent plus de temps. Afin d'améliorer encore cette gestion plus durable, la commune a entamé il y a de cela 2 ans, une campagne de verdissement avec 6 cimetières déjà (ou nouvellement en mai 2026)



ensemencés. Les résultats ne seront probants que d'ici quelques mois voire quelques années mais cette vision plus durable est bel et bien sur les rails.

L'ASPECT DU CIMETIÈRE DÉPEND DE NOTRE VOLONTÉ COLLECTIVE

Le cimetière est un lieu de recueillement qui appartient à tous. Son aspect global, sa dignité et sa sérénité ne reposent plus sur des produits chimiques, mais sur la bonne volonté de chaque citoyen. Si chacun prend un moment pour entretenir la sépulture de ses proches, c'est tout notre cimetière communal qui retrouvera un visage soigné et respectueux pour nos défunts.

EN PRATIQUE : COMMENT ENTREtenir ?

Pour préserver l'environnement, privilégiez le désherbage manuel (binette, brosse) ou l'eau chaude. L'usage de produits nocifs comme l'eau de javel ou le vinaigre pur est interdit, car ils polluent les sols et abîment les pierres. Les déchets doivent également être triés dans les espaces mis en place à cet effet : les végétaux d'un côté, les pots, PMC et assimilés, de l'autre.

Il ne vous est pas possible d'entretenir vous-même vos sépultures ? Pas de problème, il existe de nombreux services (sociétés professionnelles ou associations) qui peuvent le faire pour vous.

Merci pour votre civisme et votre contribution au respect de nos lieux de mémoire.

Thibaut CONSTANT
Employé administratif – Service travaux
Gestion cimetière, épuration, prévention, festivités
Tf. : 086/34.94.41

Du côté des seniors

ENCORE QUELQUES BEAUX MOMENTS PARTAGÉS AVEC LES SENIORS DE CLAVIER...

Le lundi 15 juin, à l'initiative de M. Guy TIRTIAUX et du groupe des participants aux cours et tables de conversation en wallon, un moment de partage a été organisé dans la salle du Conseil.

De nombreux binômes y ont présenté des sketches truculents que le public devait terminer par un proverbe. Une belle interaction avec les nombreuses personnes présentes.

Ce moment s'est prolongé par le traditionnel verre de l'amitié qui a permis de prolonger ces échanges conviviaux.



Du côté des seniors

ENCORE QUELQUES BEAUX MOMENTS PARTAGÉS AVEC LES SENIORS DE CLAVIER...

En juillet, c'est dans le Limbourg que nous vous proposons une journée de découverte. Au programme : l'hôpital Notre-Dame à la Rose à Lessines et le musée du jeu de balle à Ath.

Un beau moment partagé également.

Dans notre prochaine édition, retour sur notre séjour en Bourgogne...





Préparez l'avenir avec des solutions et des services près de chez vous !

Rencontrez, échangez et avancez avec les acteurs de votre Commune.

SALON DU

Bien Vieillir

samedi 3 octobre
de 9h à 15h - Maison rurale de Vierset-Barse

Programme

9h - 10h : petit déjeuner offert <i>sur réservations - 085 413 698</i>	12h - 13h : Sandwich
9h30 : discours inaugural	13h - 14h : Initiation à la Sophrologie
10h - 12h : Balade Seniors	14h - 15h : Conférence "Découvrir l'intelligence artificielle au quotidien"
11h - 12h : Initiation à la Sophrologie	

de 9h à 15h : présence de nombreux exposants

Bar et buffet de tartes :
Prix démocratiques / eau et café offerts.

Plus d'informations : www.modave.be
coralie.schroeders@cpas-modave.be
085 413 698



Du côté de la jeunesse

NOS JEUNES À GRIMENTZ

Ils ont marché, ils ont rencontré, échangé, rigolé, ...

Ils se sont dépassés, se sont soutenus et entraïdés.

Ils ont été formidables !

Quelle merveilleuse semaine ces 70 ados (dont 36 jeunes Claviéris) ont passée à la

découverte du Valais suisse ! Aussi une belle collaboration à souligner entre les Communes de Anthisnes, Clavier, Ouffet et Tinlot.

Merci aux familles de leur confiance.





Du 01 avril 2026 au 30 juin 2026

NAISSANCES

- Hippolyte ETIENNE, fils de Florian et de Amandine DUHAUT, Clavier (Atrin)
- Sofia BATTISTI FAVETTE, fille de Paolo BATTISTI et de Estelle FAVETTE, Bois-et-Borsu
- Constant DUCHESNE, fils de Sylvain et de Cécile DIJON, Ocquier
- Chris FONTAINE, fils de Christophe et de KAMWA Ghislaine, Clavier (Ochain)
- Sasha PIROTTE, fille de Sébastien et de Meghan THEUNISSEN, Bois-et-Borsu
- Théophile LONGPRÉ, fils de Aurélien et de Julie BOTERDAEL-BOIGELLOT, Pailhe (Saint-Fontaine)
- Sam BAUDUIN, fils de Kevin et de Natacha MARSKI, Clavier (Pair)
- Charles DEVIVIER, fils de Mathieu et de Margaux OYAERT, Ocquier
- Elisabeth GOFFART, fille de Anthony et de Justine VANSCHOONBEEK, Clavier (Ochain)
- Oscar LEROY, fils de Nathan et de Claire GRAULICH, Bois-et-Borsu
- Amalya FRESCHI, fille de Dorian et de Alisson LAMBERT, Les Avins
- Marcus VERHULST, fils de Grégoire et de Elisa TIHON, Clavier (Ochain)

MARIAGES

- Emmanuel MERCY, de Bois-et-Borsu et Sarah DUCHESNE, de Bois-et-Borsu
- Laurent DEJAIVE, de Les Avins et Julie MIGNOLET, de Les Avins

- Eliot DELLOYE, de Bois-et-Borsu et Noémie LEFEBVRE, de Bois-et-Borsu
- Denis DUBOIS, de Ocquier et Pauline DAVIN, de Ocquier
- Stéphane GOURMET, de Ocquier et Nel DELMELLE, de Ocquier
- Philippe LALLEMAND, de Ocquier et Nancy DELCHAMBRE, de Ocquier
- Jordan GRÉGOIRE, de Bois-et-Borsu et Justine GERDAY, de Bois-et-Borsu
- Arnaud HARZIMONT, de Clavier (Atrin) et Lindsay MINET, de Clavier (Atrin)

DECES

- Julien CORDIER, 41 ans, célibataire, Ocquier
- Patrick GILLAIN, 64 ans, divorcé, Pailhe
- Liliane RICHELANDET, 91 ans, veuve de René PETIT, Clavier (Ochain)
- Ferdinand Comte d'OULTREMONT, 96 ans, veuf de Olga Comtesse de LIEDEKERKE de PAILHE, Pailhe
- Louis BRIFFOZ, 78 ans, époux de Aimée HOUYOUX, Pailhe
- José LEMMENS, 90 ans, veuve de Alfred VINCENT, Bois-et-Borsu
- René DUCHESNE, 58 ans, célibataire, Bois-et-Borsu
- Joseph VANPLADIUS, 77 ans, célibataire, Clavier (Ochain)
- Jean-Michel SCEVENELS, 56 ans, époux de Marie-Rose PARMENTIER, Les Avins
- Jeannine HEYLEN, 66 ans, épouse de André MONAMI, Les Avins

Delecour Gilles
CHAUFFAGE – SANITAIRE – VENTILATION
Entretien et dépannage

DG

086 21 85 55 | 0477 135 485
info@delecourgilles.be

• route de Huy 4 – 4560 CLAVIER
• Zone d'Activités Nord 51 – 5377 BAILLONVILLE

Regifo
EDITION

Votre Pub ici!

Boostez votre visibilité avec des solutions créatives et efficaces.

contactez nous au **071 740 137** | info@regifo.be

PORTES de GARAGE
SFP

HÖRMANN

Francois Septon
0495 93 48 97
FrancoisSepton@gmail.com
Clavier

Installation - Entretien - Réparation - Dépannage (toutes marques)

Porte de garage résidentielle et industrielle • Volets • Motorisation portails • Protection solaire

CTT

CENTRE DE TRI DE DECHETS & LOCATION DE CONTENEURS

Particuliers ou entrepreneurs, nous acceptons tous vos déchets même en petite quantité.

085/24.08.85 - info@cttinlot.be
Zoning de Tinlot - Rue Martinpa, 9
Toutes les infos sur notre site :
www.centredetritinlot.be

MAZOUT PREVOT
MAZOUT / GAZ / PELLETS



**COMMANDEZ
MAINTENANT!
SERVICE RAPIDE**

ECONOMISEZ SUR VOTRE FACTURE DE MAZOUT EN
COMMANDANT DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET :
WWW.MAZOUT-PREVOT.BE
POSSIBILITÉ AUSSI DE COMMANDER PAR TÉLÉPHONE OU
PAR MAIL.

MAZOUT PRÉVOT, C'EST ÉGALEMENT LA LIVRAISON
DE **PELLETS, GAZ, BOIS ET CHARBON.**
TOUTES LES INFOS DE LIVRAISON SUR NOTRE
SITE : **WWW.MAZOUT-PREVOT.BE**

Mazout Prévot • Rue Martinpa 17, 4557 Tinlot • Tél : 085/51.22.23
Infos & renseignements : richard.prevot@prevot-group.be • www.mazout-prevot.be

**Votre
partenaire
dans la région.**

deBRY S.A.
QUINCAILLERIE
BÂTIMENT & JARDIN
www.debrysa.be



*Trouvons ensemble
le robot adapté
à votre terrain.*

→ **Théophile**
0492/333.149

Husqvarna

GALLAGHER FACOM Snickers FESTOOL
KÄRCHER Makita HIKOKI...

Machines - Outillages bâtiment & jardinage
Atelier de réparation **JO BEAU**
great in nature

Chaussée de Liège 14 - 5372 Méan

T 083/21.75.65
magasin.mean@debrysa.be
www.debrysa.be



POÉLERIE
EHLEN-BOURGUIGNON SRL

Vente • Placement • Entretien • Dépannage
Patron sur chantier

FOYERS & INSERTS
Bois • Mazout • Pellets

ADRESSE
Rue de Nandrin, 2 (quatre bras) • 4550 NANDRIN
Tél. 085 51 11 69 • Fax 085 51 33 50
contact@ehlen.be • www.ehlen.be

HEURES D'OUVERTURE
Mardi > Samedi : 9h>12h30 - 13h30>18h • Samedi fermé à 17h

OLIVIER S.A.
Portes & Fenêtres

info@chassisolivier.be
www.chassisolivier.be
B-4560 CLAVIER - 086 34 42 42

Les Châssis à l'infini

VAN BEVEREN ALU
SCHÜCO PVC

SPAR - CLAVIER
RUE DE LA GENDARMERIE, 70 B

Fiers de
nos bières
artisanales

SPAR

**COLRUYT
GROUP**

XTRA

Nombreux produits
BIO

#ACHETEZBELGE

Regifo
EDITION

Ce bulletin est réalisé par la srl **REGIFO Edition**

Nous remercions les annonceurs pour
leur collaboration à la parution de cette édition

Nous nous excusons auprès de ceux qui
n'auraient pas été contactés

**Vous souhaitez paraître dans le prochain numéro,
contactez-nous !**

071 / 740 137 | **info@regifo.be** | **www.regifo.be**